

PATRIMOINE CULTUEL UN ENTRETIEN AU QUOTIDIEN

LA LOI INCOMBE À LA VILLE DE NICE D'ENTREtenir
LES ÉDIFICES CULTUELS EN SA POSSESSION.



**+ DE 14 MILLIONS
INVESTIS DEPUIS 2008
1 360 000 €
DE BUDGET DÉDIÉ
EN 2025**

Tout au long de l'année, la municipalité doit ainsi rénover ce riche patrimoine bâti, qui se compose de 17 églises (dont une abbaye et dix possédant un presbytère), d'un presbytère, de six chapelles, d'une basilique, d'un sanctuaire et d'un monastère. Les autres édifices culturels appartenant au Diocèse de Nice, les travaux d'entretien lui incombent.

C'est durant la Commission mixte Ville/Évêché, qui siège tous les six mois, en présence du vicaire général Mgr Cyril Geley, que sont décidés les chantiers à entreprendre. Comme pour les écoles maternelles et élémentaires,

ces travaux ne sont pas forcément spectaculaires mais ils sont essentiels. Ils peuvent aller du suivi des cloches à la rénovation des portes d'entrée, mais également concerner des reprises de toitures ou encore la réouverture d'une porte latérale. La Ville de Nice a d'ailleurs lancé une série d'opérations de rénovation de l'éclairage intérieur de plusieurs édifices (les églises du Port, de Saint-Martin et de Saint-Augustin), afin de passer l'éclairage en LED (moins gourmandes en énergie et plus écoresponsables). En plus de l'entretien régulier des bâtiments, la Ville de Nice réalise actuel-

lement des opérations de travaux plus importantes, comme la rénovation des façades du presbytère de l'église du Port, la restauration de l'église du Gesù (Saint-Jacques le Majeur), les études de diagnostics sur le périmètre comprenant l'ensemble du monastère franciscain de Cimiez ou encore les travaux de reprise du clocher de l'église de Saint-Pancrace. Sans ce labeur au quotidien, ce travail rarement mis en lumière, c'est tout un pan de notre histoire et de notre patrimoine qui disparaîtrait.

Nice 24

L'actu de Nice en continu

MAGAZINE

#ILoveNice

N°28 / MAI - JUIN 2025



NICE AU CŒUR DE L'OcéAN

ENCART SPÉCIAL: nos fonds marins, un trésor à préserver